

caisses ou même davantage, et chaque pile présente l'apparence d'un coffre entièrement inaccessible aux animaux rongeurs, et que l'on peut loger dans un local destiné à tout autre usage, dans lequel il n'occupe presque pas d'espace.

J'ai indiqué la hauteur de trois pouces pour les caisses, parce que c'est celle qui convient pour des poires ou des pommes d'un gros volume ; mais, pour des fruits plus petits, on peut faire des caisses de deux pouces et demi ou même de deux pouces de profondeur, et l'on peut placer dans la même pile des caisses de profondeur différente, pourvu qu'elles aient toutes les mêmes dimensions en longueur et en largeur. On pourrait aussi donner à toutes les caisses plus de longueur ou plus de largeur que je ne l'ai indiqué ; mais je pense que l'on trouvera toujours plus commode de ne pas dépasser les proportions dans lesquelles chaque caisse peut être maniée sans effort par une seule personne. Dans les dimensions que j'ai proposées, chaque caisse peut contenir cent poires de beurré ou de bon-chrétien d'une belle grosseur, ou plus du double des petites espèces ; en sorte qu'une pile de quinze caisses, qui n'occupe qu'une hauteur de quatre pieds au plus, contiendra un approvisionnement de deux mille à deux mille cinq cents poires ou pommes d'espèces diverses.

Les fruits se conservent parfaitement dans ces caisses, et cette bonne conservation est vraisemblablement due à la stagnation complète de l'air dans cet appareil. On s'efforce d'obtenir autant qu'on le peut cette condition dans les fruitières ordinaires, parce qu'on a reconnu que c'est elle qui contribue le plus à la conservation des fruits ; mais, quelque soin que l'on prenne, il est impossible de l'atteindre dans le local le mieux clos, avec la perfection qu'on l'obtient sans aucun soin dans les caisses. On sent, toutefois, qu'il est encore plus indispensable ici que dans toute autre disposition, de ne serrer les fruits dans les caisses, que lorsqu'ils sont entièrement exempts d'humidité, puisqu'il ne peut plus s'y opérer d'évaporation.

Les principaux avantages que l'on trouvera dans l'emploi du fruitier portatif consistent non-seulement dans la possibilité de loger une grande quantité de fruits dans un très-petit espace, et de les tenir parfaitement à l'abri des animaux malfaisants, mais aussi dans la facilité avec laquelle se fait le service, pour sécher et trier les fruits en enlevant ceux qui viendraient à se gâter, ou dont on a besoin pour la consommation journalière ; en effet, la caisse supérieure de la pile étant découverte, on examine tous les fruits avec bien plus de facilité qu'on ne peut le faire entre les tablettes d'un fruitier ordinaire. On enlève ensuite cette caisse, et on la pose à terre à côté de la pile, afin de procéder à la même opération dans la seconde caisse qui se trouve découverte, et toutes les caisses viennent successivement se placer l'une sur l'autre, en formant une nouvelle pile dans un ordre inverse de celui de la première. Si l'on place plusieurs piles les unes à côté des autres, une seule place vide suffit pour permettre d'opérer le remaniement de toutes, parce que le déplacement de la première laisse un nouveau vide où vient se placer la seconde, et ainsi de suite.

Les fruits renfermés dans ces piles sont beaucoup mieux garantis de la gelée que lorsqu'ils sont à découvert sur des tablettes ; et, à moins que le local où on